SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ LUXXCITÉ

Réunion régulière des membres du Conseil d'administration du SDC Luxxcité 4 avril 2023

Résolution 2022-2023 006 – Taux horaire pour les travaux

Résolution précédemment adoptée à l'unanimité à la réunion régulière du comité exécutif du 14 mars 2023, libellée comme suit :

Attendu qu'il est de plus en plus difficile de trouver des fournisseurs pour effectuer de petits travaux;

Attendu que nous pourrions profiter de certaines ressources à l'intérieur de notre développement résidentiel.

Michel Danis propose, secondé par Luc Rouleau d'octroyer un taux horaire de 40$ à toutes personnes acceptant de réaliser certains travaux approuvés par le comité exécutif.

Sur la proposition de Andrée Lessard, secondée par Véronique Papillon, la Résolution est entérinée à l'unanimité par le Conseil d'administration.